

le système du libre échange, qui, proposé nettement à Liverpool par Cobden et Brooks en 1837, sortit victorieux de la lutte en 1846. Le parti de Manchester, satisfait de son succès légal, devenu bientôt un fait accompli, renonça dès lors à l'agitation qu'il avait entretenue dans les districts manufacturiers.

BAZMAN ET COBAD. Héros de l'histoire orientale, qui rappellent l'épisode des Horaces et des Curiaces. Pachén ou Afrasio, roi du Turkestan, avait envahi la Perse à la tête d'une armée formidable. Nandhar, roi de Perse, s'avança pour le combattre. Au moment d'engager la lutte, on convint, pour éviter l'effusion du sang, de choisir deux guerriers d'élite, un pour chaque camp, qui décideraient, par un combat singulier, du sort des deux armées. Les Persans choisirent Cobad, et les Turcs Bazman. Le premier fut vainqueur. Le roi envahisseur tint sa parole et repassa le Gihon, abandonnant une conquête heureusement commencée, et qu'il pouvait achever sans difficultés.

BAZOCHÉ. V. BASOCHÉ.

BAZOCHÉ (Dominique-Christophe), homme politique français, né à Saint-Michel en 1757, mort en 1817. Il fut avocat du roi à Saint-Michel, procureur au bailliage de cette ville, et député du tiers état de Bar-le-Duc aux états généraux de 1789. Elu membre de la Convention, il vota, lors de la condamnation de Louis XVI, pour l'appel au peuple, la détention et les sursis. Après avoir été, en 1797, commissaire du gouvernement près des tribunaux de la Meuse, en 1797, il fit successivement partie du conseil des Anciens et, après le 18 brumaire, du Corps législatif; puis, sous l'empire, il occupa le poste de procureur impérial et celui d'avocat général (1811) à Nancy. Appelé à siéger en 1815 à la Chambre des représentants, il fut réélu, cette même année, à la Chambre des députés, où, comme toujours, il se fit remarquer, sinon par son éloquence, du moins par son extrême modération.

BAZOCHÉ-GUET (LA), bourg et commune de France (Eure-et-Loir), cant. d'Authon, arrond. et à 25 kil. S.-E. de Nogent-le-Rotrou, sur l'Yère; pop. aggl. 901 hab. — pop. tot. 2,164 hab. Fabrique de chapeaux; commerce de chevaux, chanvre, toiles et laines. On y remarque quelques maisons en bois du xvi^e siècle, et l'église paroissiale, construction du xiii^e siècle, avec de beaux vitraux et une chaire curieusement sculptée.

BAZOCHES, bourg et commune de France (Aisne), cant. de Braine, arrond. et à 30 kil. S.-E. de Soissons, sur la rive droite de la Vesle; 422 hab. Les préfets romains des Gaules y avaient un palais. Les terrassements faits pour le chemin de fer des Ardennes y ont mis à découvert une belle mosaïque romaine.

BAZOCHES-SUR-HOËNE, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kil. N.-O. de Mortagne; pop. aggl. 371 hab. — pop. tot. 1,272 hab. Commerce de bestiaux, chevaux, grains, lin et bois.

BAZOGE (LA), bourg et commune de France (Sarthe), cant., arrond. et à 13 kil. N.-O. du Mans; 1,961 hab. Fabriques de toiles, élevage de bestiaux, engrais de porcs. Exploitation de fer.

BAZOIS, petit pays de l'ancien Nivernais, dont les lieux principaux étaient Châtillon-en-Bazois, Mont-en-Bazois, dans l'arrond. de Châteauneuf-Chalon (Nièvre).

BAZOUCHES-LA-PÉROUSE, bourg et commune de France (Ille-et-Vilaine), cant. d'Antrain, arrond. et à 35 kil. N.-O. de Fougères; pop. aggl. 786 hab. — pop. tot. 4,234 hab. Exploitation de granit, terre aluminieuse, tannerie; commerce de fil, toiles, cuirs, bois de construction. On y voit le beau château de la Ballue, restauré au xviii^e siècle.

BAZOUGE s. f. (ba-zou-je). Comm. Espèce de toile de Bretagne.

BAZOUGES-SUR-LOIR, village et commune de France (Sarthe), arrond. et à 8 kil. O. de La Flèche; 1,673 hab. Belle église bâtie vers 1046; la nef porte une voûte en bois avec des peintures du xvi^e siècle très-bien conservées, représentant différentes scènes et les instruments de la passion.

BAZZANI (Mathieu), médecin italien, né à Bologne en 1674, mort en 1749. Il remplit avec distinction la fonction de professeur de médecine dans sa ville natale. Il fit de curieuses expériences sur des poulets qu'il nourrissait avec de la garance, constata que leurs os se coloraient en rouge, et consigna les résultats qu'il avait obtenus dans les *Commentaires de l'Institut de Bologne*. Il a aussi publié un ouvrage de médecine légale, intitulé : *De ambigue prolatis in judicium criminacionibus consultationes physico-medice nonnullæ* (Bologne, 1742).

BAZZANO, bourg du royaume d'Italie, province et à 18 kil. O. de Bologne, sur la Samoggia; 3,000 hab. Soie et céréales.

BAZZANTI (Nicolas), sculpteur italien contemporain, professeur à l'Académie des beaux-arts de Florence, a fait, entre autres ouvrages, une statue d'Andrea Orcagna, qui occupe l'une des niches du portique de la galerie des Offices, une statue en marbre de l'*River*, et les bustes de *Dante* et de *Pétrarque* pour la décoration extérieure de la maison Batelli.

BAZZINI (Antoine), violoniste italien, né à

Brescia en 1818, s'est produit en public pour la première fois en 1840. Après s'être fait entendre à Milan et dans quelques villes d'Italie, il fit une excursion en Allemagne, revint en Italie, puis, en 1849, se rendit à Marseille et parcourut le midi de la France, où il reçut un accueil des plus flatteurs. M. Bazzini hésita longtemps à se faire entendre à Paris, donnant des concerts dans toutes les villes qui avoisinent la capitale. Enfin, en 1852, il affronta le terrible public parisien au Théâtre-Italien pendant une représentation. Justice fut rendue à son jeu plein de verve et d'une audace quelquefois malheureuse, à la rapidité de ses traits et à la netteté de son trille; mais on lui reprocha une certaine maigreur de son et quelques excentricités mécaniques d'un goût douteux. M. Bazzini quitta Paris après un séjour de deux mois, sans avoir donné plus de trois auditions, et, depuis ce moment, il continue ses voyages en province et à l'étranger.

Nous ne connaissons de M. Bazzini que cinq grandes fantaisies de concert pour violon, il a en outre publié grand nombre de morceaux de salon pour piano et violon, et des romances éditées en Italie et en Allemagne. Il a aussi composé des morceaux d'une extrême difficulté, qu'il réserve pour ses concerts et qui sont encore manuscrits.

BAZZO s. m. (bad-zo). Métrol. Ancienne monnaie de billon d'Allemagne, qui portait différentes empreintes, suivant les Etats où elle était frappée, et valait environ 8 cent. de France.

BAZZONI (Jean-Baptiste), romancier italien, né à Novare le 12 février 1803, fit son droit à Pavie, et entra dans la magistrature, où il fournit une carrière fort honorable; mais, fervent romantique, il eut le premier l'idée d'écrire en italien des romans historiques à la manière de Walter Scott. Son *Castello di Trezzo* (le Château de Trezzo) précéda les *Fiancés* de Manzoni, et eut beaucoup d'imitateurs; quatre ans plus tard, il publia le *Falco della Rupe* (le Faucon de la Roche), roman plus large et plus vrai, où le moyen âge et les hommes sont observés avec beaucoup de sagacité. C'est le récit de l'entreprise hardie de Médicis, qui essaya de se créer une principauté indépendante sur le lac de Côme, malgré la coalition du duc de Milan, des Suisses et de Charles-Quint. Ses *Récits historiques* (*Racconti storici*), publiés en deux séries, en 1832 et en 1839, prouvent que Bazzoni était fait pour écrire l'histoire. Viennent ensuite d'autres romans : les *Guelles d'Allemagne*, le *Château de Claneszo*, la *Bella Celeste degli Spadari*, et la *Zagranelia* (1845). Lorsque la mort l'enleva, le 9 octobre 1850, Bazzoni avait presque achevé un nouveau roman qu'il détruisit. Il a laissé, outre les ouvrages que nous venons d'énumérer, un *Voyage de Naples à Procida*; un *Mémoire sur la haute Lombardie dans l'antiquité et sur l'origine de Bergame* (*Memoria dello stato antichissimo dell'alta Lombardia per quanto riguarda l'origine di Bergamo*), dans lequel il applique à un grand nombre de villes et de bourgs lombards l'origine étrusque que Thierry applique à la nomenclature chorographique française; enfin divers fragments et physiologies finement écrits. Ecrivain élégant et ingénieux, Bazzoni a contribué, bien qu'au deuxième rang, à la rénovation littéraire de l'Italie.

B.-CARRE. Orthographe primitive du mot *bécarre*.

BDALLOPODE adj. (bdal-lo-po-de — du gr. *bdallō*, je suce; *pous*, *podos*, pied). Zool. Qui a les pieds armés de ventouses.

BDALLOPODOBATRACIENS s. m. pl. (bdal-lo-po-do-ba-tra-si-ain — de *bdallopo* et de *batracien*). Erpét. Groupe de batraciens, dont les doigts sont munis de sortes de ventouses : *Les rainettes sont des BDALLOPODOBATRACIENS*.

BDELLAIRE adj. (bdèl-lè-re — du gr. *bdella*, sangsue). Hist. nat. Qui est muni de ventouses.

— s. m. pl. Annél. Section de la famille des hirudiniées, ayant pour type le genre *bdelle*.

BDELLE s. f. (bdèl-le — du gr. *bdella*, sangsue). Annél. Genre d'annélides, voisin des sangsues, comprenant une seule espèce propre aux eaux du Nil, et qui, selon Hérodote, vit en parasite sur les crocodiles.

— Arachn. Genre d'arachnides, de l'ordre des acariens, appelés vulgairement *tiques*, et dont les espèces les plus communes vivent sous les pierres : *Les larves des BDELLES sont hexapodes*. (Blanchard.)

BDELLÉ, ÉE adj. (bdèl-lé — rad. *bdelle*). Arachn. Qui ressemble à une *bdelle*.

— s. m. pl. Famille d'arachnides, de l'ordre des acariens, ayant pour type le genre *bdelle*, et dont les mœurs ne sont pas bien connues; on croit néanmoins qu'elles s'attachent aux animaux pour en sucer le sang : *Les BDELLES sont de petits acariens qui se logent sous les pierres*. (Blanchard.)

BDELLIE s. m. (bdèl-li — du gr. *bdellion*, bdellium). Bot. Arbre qui produit le bdellium.

BDELLIEN, IENNE adj. (bdèl-li-ain, i-è-ne — rad. *bdelle*). Annél. Qui ressemble à une *bdelle*.

— s. f. pl. Groupe d'annélides, formant une section de la famille des hirudiniées ou sangsues, ayant pour type le genre *bdelle*.

BDELLIUM s. m. (bdèl-li-omm — du gr. *bdellion*, même sens). Gomme-résine mal définie, provenant de l'Arabie et des Indes orientales, et dont les anciens faisaient un fréquent usage en médecine et dans les sacrifices : *Du bois de sandal, du camphre, du bdellium, du sésame vert, des cannes à sucre, des dattes, du riz, la moelle, les fruits et les fleurs de certains arbres figurent dans les sacrifices offerts à Aghai*. (Val. Parisot.) Le *BDELLIUM* se compose de résine, de gomme soluble, de bassorine et d'huile volatile. (Richard.)

— Minér. anc. Escarboucle, cristal.

— Encycl. Les anciens faisaient souvent usage du *bdellium*. C'est par ce mot qu'Aquila, Symmaque, Théodotion et la Vulgate traduisent le mot hébreu *bdolah*, qui se trouve en différents endroits de la Bible, entre autres dans la Genèse (ii, 12) et dans le livre des Nombres (xii, 7). Cette traduction est probablement exacte, et l'analogie des deux mots *bdolah* et *bdellium* est hors de doute. Le *bdellium* des Romains, le *bdellion* des Grecs, qui, suivant Dioscoride, était aussi appelé *madelon* ou *bdolicon*, était une résine transparente, au parfum suave et pénétrant, à la saveur amère, que l'on recueillait en Arabie, en Médie et dans l'Inde sur une espèce particulière d'arbre (Pline, xii, 19. — Dioscoride). D'après la description qu'en donne le premier de ces deux auteurs, l'opinion de Kœmpfer paraît assez vraisemblable : il identifie l'arbre en question avec une espèce de palmier, le *borassus flabelliformis*, qui croît dans l'Arabie Heureuse et sur les côtes de la Perse. Ce palmier, qui atteint jusqu'à 10 m. de hauteur, produit de petites baies dont on recueille une gomme, qui, séchée et durcie, se vend sur les marchés d'Orient. C'est à tort que Bochart a voulu voir dans *bdolah* des perles, Reland du cristal, Hartmann, d'après Onkelos, l'aigue-marine, et Schmidt du lapis-lazuli. Le *bdellium* le plus estimé venait de la Bactriane, à ce que nous apprend Pline. « C'est, dit-il, un arbre noir, de la taille de l'olivier, au feuillage analogue à celui du chêne, aux fruits ressemblant à ceux du figuier. La gomme doit être transparente, semblable à la cire odorante, d'une saveur amère. »

Aujourd'hui, on connaît trois espèces de *bdellium* : la première et la plus recherchée vient de l'Inde, elle produit en brûlant une odeur semblable à celle de la myrrhe; la deuxième vient du Sénégal et est inodore; la troisième a une odeur légèrement alliée. On a longtemps employé le *bdellium* comme excitant et résolatif; il sert encore aujourd'hui pour la composition du diachylon gommé et pour certaines préparations employées par les vétérinaires. Lamarck pense qu'il est produit par un balsamer de la famille des térébinthacées; d'autres botanistes croient que cette gomme vient d'un arbrisseau qu'ils nomment *heudelottia Africana*.

BDELLOMÈTRE s. m. (bdèl-lo-mè-tre — du gr. *bdallō*, je suce; *ou*, *bdella*, sangsue; *metron*, mesure). Chir. Instrument qui remplace à la fois les ventouses et les scarificateurs pour pratiquer des saignées locales, et qui est disposé de façon à régler l'émission du sang et à mesurer la quantité déjà tirée.

— Encycl. Le succès a depuis longtemps justifié l'emploi, en chirurgie, des ventouses scarifiées. Cette petite opération s'accomplit en trois temps successifs. En premier lieu, on applique sur la peau, à l'endroit où l'on veut pratiquer une saignée locale, dépressive ou révulsive, une ventouse, c'est-à-dire une cloche dans l'intérieur de laquelle on raréfie l'air, afin de produire une turgescence sanguine des vaisseaux capillaires. La cloche ou ventouse étant ensuite enlevée, on pratique, à l'aide d'un instrument appelé *scarificateur*, les petites incisions superficielles qui doivent donner issue au sang des capillaires; enfin, on réapplique la ventouse au même endroit pour opérer la succion du sang et en obtenir la quantité voulue. C'est pour éviter la perte de temps, et pour obtenir un effet à la fois plus rapide et plus mesuré, que le docteur Sarlandière a inventé le *bdellomètre*. Le *bdellomètre* réunit en un seul objet l'appareil à raréfier l'air et l'appareil scarificateur. C'est une cloche de verre, de la dimension de celles qui servent à l'apposition des ventouses, contenant dans son intérieur un scarificateur garni de pointes de lancettes qui dépassent l'instrument, et qui peut se manœuvrer de haut en bas à l'aide d'une tige qui sort à la partie supérieure de la cloche. Deux autres tubulures garnissent la ventouse : la première reçoit l'extrémité d'une pompe aspirante, la seconde un robinet destiné à l'écoulement du sang. Lorsqu'on veut se servir de l'appareil, on applique sur la peau au point convenu, et l'on fait le vide à l'aide de la pompe aspirante. La peau se gonfle alors sous la cloche, les vaisseaux capillaires s'engorgent, il ne reste plus qu'à presser sur le bouton qui termine supérieurement le scarificateur, de manière à enfoncer les pointes des lancettes dans la peau. On retire le scarificateur aussitôt que les piqûres sont faites, et l'on fait alors manœuvrer la pompe aspirante pour faire affluer le sang; le robinet, qui donne issue au liquide, permet de mesurer la quantité qui s'en écoule. Le *bdellomètre* accompli ainsi en un seul temps l'application des ventouses scarifiées, et permet de mesurer la quantité de sang tiré du réseau capillaire; mais la complication de l'instrument et son prix trop élevé l'ont fait abandonner dans la pratique.

BDÉLYGMIA s. f. (bdè-li-gm-a — du gr. *bdelygma*, même sens). Chir. Puanteur caractéristique de certains ulcères.

BE s. m. (bé). Philol. Nom que l'on donnait autrefois à la deuxième lettre de l'alphabet français, aujourd'hui appelée *be*. « Deuxième lettre des alphabets arabe, turc et persan. »

— Chronol. Signe du lundi chez les Persans. « Signe du mois de redjeb chez les musulmans. »

BE (bè). Onomatopée qui figure le bêlement des moutons et des brebis.

BÉACHE DE MER s. f. Substance marine, gluante et forte, qui se trouve sur les bancs de sable et près des îles de l'archipel Chinois et de l'océan Pacifique. C'est sur les côtes de la Nouvelle-Hollande que la pêche en est le plus abondante. Les Chinois mangent cette matière, qu'ils considèrent comme un mets succulent et digne d'être placé sur les meilleures tables.

BEACHY, cap d'Angleterre, comté de Sussex, sur la Manche, par 20° 7' de long. O. et 54° 45' lat. N. Il est formé par une falaise calcaire d'une altitude de 180 m. Près de ce cap, Tourville, le 30 juin 1690, battit la flotte anglo-hollandaise.

BEAK s. m. (bik). Métrol. Poids pour l'or et l'argent, usité à Moka en Arabie, valant 46 gr. 65.

BÉALIÈRE s. f. (bé-a-li-ère — rad. *béer*). Ouverture ménagée pour faire entrer l'eau dans un pré, quand on veut l'irriguer.

BÉANCE s. f. (bé-an-se — rad. *béer*, désirer). Désir, appétence, aspiration. V. mot.

BÉANT (bé-an), part. prés. du v. *béer* : *Montaigne dit que les hommes vont toujours BÉANT aux choses futures; j'ai l'habitude de béer aux choses passées*. (Chateaub.) *Je voyais, dans le fond, le Vésuve ouvrant ses deux lèvres de feu vers le ciel, emblème sublime de ce peuple aspirant, BÉANT à la vérité d'une foi nouvelle*. (Aime L. Colet.)

BÉANT, ANTE adj. (bé-an, an-te — rad. *béer*). Ouvert largement : *Gouffre BÉANT*. *Bouche BÉANTE*. *Une bouche toujours BÉANTE est le signe de la sottise*. (J.-J. Rousseau.)

Le ravisseur vers elle accourt gueule béante.

F. DE NEUCHÂTEAU.

La soif implore en vain une eau rafraîchissante.

DEILLE.

Leurs voix défaillantes

Expirent de frayeur sur leurs lèvres béantes.

DEILLE.

La haute cheminée,

Béante, illuminée,

Dévore un chêne entier.

V. HUGO.

Ah ! voilà les grands mots !... On dirait, à l'entendre, que si l'on n'a pas fait l'on ne peut rien comprendre, que les soubresauts béants et les chapeaux gras

Apportent du génie à ceux qui n'en ont pas.

ROLLAND.

— Par ext. Dont la bouche est béante;

étonné ou attentif; frappé de stupeur : *Toutes les figures étaient BÉANTES d'admiration*. (Balz.)

Et les princes béants ne pensent qu'à se taire.

V. HUGO.

L'Égypte édifica de merveilleux colosses,

Et devant ces débris nous demeurons béants.

BARTHÉLEMY

Gilles d'abord rassemblait les passants,

Et puis Paillasse à la foule béante

Montrait, vantait les pommanes, les eaux.

ANDRIEUX.

De spectateurs béants la salle est enlaidie;

La plèbe anthropophage attend là pour avoir.

Quelle chair et quel sang on lui promet ce soir.

H. MOREAU.

— Ecarté : *Dampier, toujours escorté de son*

fidèle Achate aux jambes BÉANTES, vint pour

régler ses comptes avec l'hôte. (X. Saintine.)

« Inus. »

— Fig. *Gouffre, abîme béant*, Danger terrible, actuel et menaçant : *Hélas ! dit sentencieusement le député, où allons-nous ? car l'ANIME des révolutions est encore BÉANT*. (Ars. Houssaye.) « *Plaie, blessure béante*, Douleur cruelle et que l'on ressent attuellement : *La plaie ouverte dans une autre poitrine adoucit-elle la PLAIE BÉANTE sur la nôtre ?* (Alex. Dum.) *Les blessures morales ont cela de particulier qu'elles se cachent, mais ne se referment pas ; toujours douloureuses, toujours prêtes à saigner quand on les touche, elles restent vives et BÉANTES dans le cœur*. (Alex. Dum.)

— Antonymes. Bouché, fermé, couvert, oblitéré, plein et rempli.

BÉANTILLE s. f. (bé-an-ti-lle, 11 mll.). Bot. Genre de mousses.

BEARD (Thomas), graveur irlandais, travaillait à Londres vers 1728. Il a gravé, à la manière noire, plusieurs portraits, entre autres celui de la comtesse de Clarendon, d'après God. Kneller, et celui de Hugh Boulter, archevêque d'Armagh, d'après M. Ashton.

BEARDÉ DE L'ABBAYE, économiste et agronome, né vers le commencement du xviii^e siècle, mort en 1771. La Société libre et économique de Saint-Petersbourg ayant mis au concours, en 1766, cette question : « Est-il avantageux à un Etat que les paysans possèdent en propre du terrain, ou qu'ils n'aient que des biens meubles, et jusqu'où doit s'étendre cette propriété ? » il composa une dissertation, qui remporta le prix. Il publia ensuite des *Essais d'agriculture ou Tentatives physiques* (Hambourg, 1768); puis des *Recherches*